

« IL ÉTAIT UNE FOIS L'INDÉPENDANCE DE LA CÔTE D'IVOIRE... ». RÉCITS MÉDIATIQUES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Marie Fierens

Nouveau Monde éditions | « [Le Temps des médias](#) »

2016/1 n° 26 | pages 144 à 162

ISSN 1764-2507

ISBN 9782369423935

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2016-1-page-144.htm>

!Pour citer cet article :

Marie Fierens, « « Il était une fois l'indépendance de la Côte d'Ivoire... ». Récits médiatiques d'hier et d'aujourd'hui », *Le Temps des médias* 2016/1 (n° 26), p. 144-162.

Distribution électronique Cairn.info pour Nouveau Monde éditions.

© Nouveau Monde éditions. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

« Il était une fois l'indépendance de la Côte d'Ivoire... »

Récits médiatiques d'hier et d'aujourd'hui

Marie Fierens*

Le 7 août 1960, la Côte d'Ivoire s'émancipe de la tutelle coloniale. L'historiographie met en évidence un processus d'indépendance concertée, « une sorte de transition sans douleur¹ ». Les principaux journaux qui circulent sur le territoire ivoirien à l'époque corroborent cette thèse. Ils relatent l'indépendance comme un choix rationnel qui s'impose aux deux parties, la métropole et la colonie. Cinquante années plus tard, lors de la célébration du jubilé de l'indépendance, les quotidiens d'Abidjan reviennent sur cet événement majeur de l'histoire du pays. Mais certaines publications suggèrent désormais que Paris a joué un double jeu afin de maintenir une forme de domination sur son ancienne colonie. L'évolution des relations franco-ivoiriennes et du paysage médiatique ivoirien se reflète dans la presse.

Afin d'apprécier la façon dont les journaux participent à la construction d'une certaine vision de l'indépendance nationale et des liens qu'entretiennent la France et la Côte d'Ivoire, cet article analyse les contenus de publications circulant à Abidjan en 1960 et en 2010. Ces contenus sont appréhendés en tant que « récits médiatiques » afin de mettre en exergue le processus narratif qui sous-tend leur production². La notion de récit médiatique permet en effet de souligner la façon dont les conditions de production influencent les énoncés et transforment un événement en une information.

Deux organes de presse sont retenus pour l'étude du corpus de 1960. L'un, *Abidjan-Matin*, est un quotidien aux mains de l'homme d'affaires français Charles de Breteuil et s'adresse prioritairement aux Français vivant en

* Université libre de Bruxelles, Centre de recherche en sciences de l'information et de la communication (ReSIC). L'auteure souhaite remercier Marie-Soleil Frère et Ornella Rovetta pour leurs commentaires et leur relecture attentive. Elle remercie également la Fondation Wiener-Anspach pour son soutien financier.

Côte d'Ivoire. Il est presque exclusivement animé par du personnel originaire de la métropole et défend les intérêts coloniaux³. Pourtant, environ 70% de ses lecteurs sont africains⁴. L'autre, *Fraternité*, est l'hebdomadaire du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) du futur président Houphouët-Boigny, dont le lectorat se compose essentiellement de fonctionnaires et d'Ivoiriens appartenant aux structures politiques⁵. Il a été créé en 1959, lors d'un congrès du parti. *Fraternité* est l'unique publication dont le contenu est entièrement produit par des Ivoiriens, essentiellement des cadres du PDCI. À l'époque, seuls quatre titres d'importance très inégale paraissent en Côte d'Ivoire⁶. Les deux journaux retenus disposent des tirages les plus importants⁷. Ces différentes caractéristiques en font donc des vecteurs de représentations relatives à l'indépendance, parmi les Ivoiriens lettrés⁸.

Concernant la période de 2010, l'analyse porte, d'une part, sur les articles de *Notre Voie*, le quotidien privé qui soutient le Front populaire ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo alors au pouvoir et, d'autre part, sur le contenu de *Fraternité-Matin*, le quotidien d'État⁹. Les deux titres sont parmi les journaux dont le tirage est le plus élevé en Côte d'Ivoire. *Notre Voie* a été créé en 1991 par des proches de Laurent Gbagbo, juste après la libéra-

lisation politique et médiatique opérée un an plus tôt. Le 3 mai 1990, en effet, dans un contexte de crise sociale et politique, Houphouët-Boigny a rétabli le multipartisme prévu dans la Constitution. De nombreuses formations politiques – dont certaines existaient déjà dans la clandestinité depuis plusieurs années, à l'instar du FPI, créé par Laurent Gbagbo dès 1982 – ont alors émergé officiellement, en même temps que leur organe de presse. La rédaction de *Notre Voie* se compose de militants du FPI peu ou pas formés au journalisme. L'engagement politique de ses membres compte en effet davantage que la maîtrise des techniques professionnelles. Comme la plupart des journalistes travaillant au sein de la presse privée, ils s'emploient à satisfaire les attentes du parti auquel est liée la publication et celles de son lectorat, également composé de partisans de Laurent Gbagbo. Le ton du quotidien est donc très politique. Cette posture éditoriale est présentée comme une stratégie de « survie financière » par le secrétaire général de la rédaction. « Nos actionnaires sont tous des militants du parti de Monsieur Laurent Gbagbo, FPI. Donc je suis obligé de penser à eux. Parce que quand j'ai des problèmes pour payer mon personnel, c'est vers eux que je vais chercher l'argent¹⁰. » *Fraternité-Matin* est le quotidien public

de Côte d'Ivoire, né bien plus tôt, en 1964, à l'initiative du PDCI alors seul au pouvoir¹¹. Contrairement à *Fraternité*, il alors est pensé comme l'organe du gouvernement et non comme celui du parti. Après la refonte du paysage politique et médiatique de 1990 et malgré l'émergence de nombreux concurrents privés, *Fraternité-Matin* est parvenu à se maintenir en tant que journal de référence. Mais en dépit de l'objectif qui lui a été assigné lors de sa création, sa ligne éditoriale se confond désormais avec la ligne du parti au pouvoir. *Fraternité-Matin* reçoit des subsides de l'État. Il est donc financièrement moins dépendant d'investisseurs privés que *Notre Voie* et son ton se veut moins engagé que celui adopté par la presse privée. L'analyse de ces deux publications permet de mettre en lumière deux visions des commémorations de l'indépendance ; celle que souhaite porter Laurent Gbagbo en tant que président du FPI dans le cas de *Notre Voie*, et celle qu'il entend porter en tant que chef de l'État dans le cas de *Fraternité-Matin*.

Ce texte s'inscrit dans le cadre général d'une recherche en information et communication¹². C'est dans cette perspective qu'il explore le contexte historique et politique ivoirien et qu'il convoque des sources de natures très différentes.

En 1960, récit d'une indépendance concertée

Depuis 1893, Paris mène une politique assimilationniste qui consiste à instaurer une identité française dans ses colonies¹³. En 1946, à la faveur de la nouvelle Constitution qui établit l'Union française, les libertés d'expression, politiques et syndicales des Ivoiriens sont élargies. Les départements et territoires d'outre-mer sont également mieux représentés au sein des institutions de la métropole. Dans ce contexte, des journaux politisés émergent en même temps que des partis. Mais le nouvel ensemble reste une fédération inégalitaire au sein de laquelle la France et ses institutions continuent de jouer un rôle essentiel. Les membres africains du Parlement ne développent pas de réel projet politique en dehors de l'Union française. Ils ne revendiquent pas davantage l'indépendance de leur pays, qui risquerait de leur faire perdre le statut privilégié dont ils disposent au sein des institutions politiques métropolitaines¹⁴. Cette réalité tend à maintenir le lien fort qui unit la France à sa colonie et n'encourage pas l'émergence d'une presse locale vigoureuse¹⁵.

En 1958, une autre Constitution remplace l'Union française par la Communauté française, un espace politique commun à la France et à ses

colonies¹⁶. Le contexte institutionnel n'en demeure pas moins défavorable à l'émergence de revendications indépendantistes et à celle d'une presse locale. Peu avant le 7 août 1960, les quelques journaux autochtones engagés politiquement qui avaient émergé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ont disparu, balayés par la « toute-puissance » du Parti démocratique de Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny¹⁷. *Fraternité* est alors le seul « journal » « ivoirien ». Les deux termes doivent cependant être nuancés. D'une part, *Fraternité* est avant tout un outil de communication politique dont la rédaction est assurée par des membres du PDCI qui ne revendiquent pas le statut de journalistes. D'autre part, la mise en page ainsi que l'impression de l'hebdomadaire se font à Paris et la rédaction est confiée à un Français, Pierre Cheynier, à partir de juin 1959¹⁸. En 1960, bien que *Fraternité* soit l'organe de presse du PDCI d'Houphouët-Boigny et qu'*Abidjan-Matin* soit un journal français aux mains d'un homme d'affaires, leur approche de l'événement « indépendance » est similaire. La politique coloniale et la structure du paysage médiatique influencent leur contenu.

Fraternité : justification du désir d'indépendance

En juin 1960, soit deux mois avant

l'indépendance, *Fraternité* affirme la position politique du PDCI et semble s'adresser directement à la France. De manière dépassionnée, la rédaction s'emploie à justifier le récent désir d'indépendance des leaders ivoiriens ; un désir né de certaines frustrations et d'une « longue évolution de pensée¹⁹ ». Depuis les années 1950, en effet, la France a été obligée de revoir sa politique coloniale car l'assimilationnisme qu'elle prônait avait un coût qu'elle pouvait difficilement continuer à supporter²⁰. De plus, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, certains mouvements sociaux et politiques africains se sont fait entendre de plus en plus clairement pour réclamer davantage de droits²¹. Tirant les leçons de la guerre d'Algérie en cours (1954-1962) et de la guerre d'Indochine (1946-1954), la métropole a voulu éviter un autre conflit anticolonial en répondant partiellement aux demandes de certains mouvements politiques africains. Mais Houphouët-Boigny et son parti n'étaient pas désireux de modifier fondamentalement la relation qui les unissait jusque-là à la France et n'ont finalement accepté l'indépendance que contraints et forcés par le mouvement général des accords de transfert de pouvoir entre la métropole et les sept autres territoires de l'Afrique occidentale française, à la fin de l'année 1959²². La rédaction de

Fraternité souligne qu'elle n'était pas favorable à une telle évolution. « La Communauté "rénovée", a rappelé le président Houphouët-Boigny [...] s'est élaborée en dehors de nous, et contrairement à nos vœux qui nous portaient vers une organisation fédérale²³ ». Un article rapporte une déclaration sans équivoque d'Houphouët-Boigny : « Pour se marier, il faut être deux : or la France n'a pas voulu aller à l'Église. Je suis resté sur le parvis avec des fleurs fanées à la main²⁴ ». Le leader du PDCI affirme cependant son désir de tirer profit de la situation tout en maintenant des liens forts avec la France. « Maintenant nous entendons profiter de la révision constitutionnelle qui vient d'avoir lieu et qui permet à un État membre d'accéder à l'indépendance tout en restant dans la Communauté²⁵ ». Bien qu'elle n'ait pas été voulue par le PDCI, la future indépendance de la Côte d'Ivoire est présentée comme un choix réaliste, raisonnable et sincère par rapport à la France. *Fraternité* explique son choix à la métropole.

« En demandant au Général de Gaulle l'indépendance totale et immédiate, sans aucune négociation ni accord préalables, le Président Houphouët-Boigny et ses amis entendent clarifier la situation et repartir sur des bases saines. Ce n'est plus comme une fiancée qui attend vainement l'al-

liance, mais comme des partenaires libres, indépendants et strictement égaux que les chefs des quatre États se présenteront désormais à Paris²⁶ ».

L'hebdomadaire du PDCI n'a de cesse de réaffirmer l'importance des liens qui unissent et doivent continuer d'unir la France et la Côte d'Ivoire – singulièrement de Gaulle et Houphouët-Boigny²⁷ – ainsi que la nécessité d'une coopération et d'une amitié entre la France et la Côte d'Ivoire. *Fraternité* rapporte que le ministre d'État, Auguste Denise, « s'est adressé aux représentants des activités françaises qui "sont devenus, a-t-il dit, les enfants adoptifs de la République de Côte d'Ivoire" pour leur demander d'aider le Premier ministre, M. Houphouët-Boigny, "à demeurer dans la formule nouvelle des liens d'amitié et de coopération avec la France, afin que se construise la grande famille entre la France et nous"²⁸ ».

Abidjan-Matin : un désir d'indépendance compris

De manière générale, le quotidien français *Abidjan-Matin* dépeint la même réalité que *Fraternité*, ce qui atteste du climat de collaboration qui existe alors entre la France et sa colonie en passe d'accéder à l'indépendance. La perspective de l'émancipation ainsi que les négociations qui l'entourent sont décrites de manière dépassionnée. Les

propos d'Houphouët-Boigny, qui présente l'indépendance comme un choix rationnel préservant l'honneur tant de la France que de la Côte d'Ivoire, sont relayés²⁹, tout comme ses prises de position plus critiques³⁰. Les différentes étapes qui doivent précéder l'indépendance sont expliquées de manière pragmatique. Le 12 juillet 1960, *Abidjan-Matin* annonce factuellement que « MM. Debré [Premier ministre français] et Houphouët-Boigny [Premier ministre ivoirien] ont signé hier les accords consacrant l'indépendance de la Côte d'Ivoire³¹. » L'indépendance semble considérée comme une avancée normale, même si certains articles trahissent une forme d'inquiétude de la part de la France. Ainsi, « les milieux autorisés métropolitains » ne cachent pas « que la demande des quatre États de l'Entente³² fait planer une certaine ambiguïté sur leurs intentions futures et sur leur désir de rester dans la Communauté³³ ». Tout comme dans *Fraternité*, l'accent est mis sur l'importance de la coopération, de la fraternité et de la solidarité entre la Côte d'Ivoire et la France. Dès le 12 juillet, Michel Debré souligne que « le moins de choses doit demeurer changé dans l'avenir ». Il insiste, lorsqu'il s'adresse aux États de l'Entente, « Vous allez être des États indépendants et souverains, mais ce qui doit demeurer, c'est la volonté active de coopération

économique, militaire, culturelle. En ce qui nous concerne, cette coopération vous est acquise, vous le savez³⁴. » Houphouët-Boigny et de Gaulle semblent également être considérés comme les acteurs indispensables de l'indépendance. Les échanges de politesse des deux dirigeants, par journaux interposés, révèlent une volonté d'évolution et non de rupture.

Cinquante années plus tard...

En août 2010, Laurent Gbagbo est à la tête de la Côte d'Ivoire depuis dix ans. Il a accédé au pouvoir dans des conditions chaotiques, après des années de crise qui ont entraîné de nombreuses violences³⁵. La campagne électorale bat son plein à travers le pays; le premier tour de l'élection présidentielle doit se tenir seulement trois mois plus tard, le 31 octobre³⁶. Les contextes médiatique et politique ont radicalement changé depuis 1960. De nombreux journaux politisés, gérés et rédigés par des Ivoiriens, circulent désormais à Abidjan. Et les relations entre la Côte d'Ivoire et la France se sont fortement détériorées.

Libéralisation politique et médiatique

La libéralisation politique et médiatique qui s'est opérée depuis le 3 mai 1990 a marqué l'essor de la presse

privée et a permis le « printemps de la presse ». Alors que depuis l'indépendance, le PDCI, en tant que parti unique (1960-1990), bénéficiait du soutien inconditionnel de tous les journaux existants³⁷, l'opposition dispose dorénavant d'organes de presse qui lui sont propres³⁸. *La Voie* fait partie de ces nouvelles publications. Le journal défend le FPI, dans l'opposition durant les années 1990, et concurrence *Fraternité-Matin* dès sa création³⁹. En 2010, le paysage des quotidiens d'Abidjan se décline de la manière suivante : d'un côté, *Fraternité-Matin*, toujours quotidien d'État ; de l'autre, une multitude de titres qui forment la presse privée. Même si *Fraternité-Matin* reste fondamentalement attaché au gouvernement, il fait preuve de davantage d'ouverture depuis 1990, en couvrant sporadiquement les activités des partis d'opposition et en publiant quelques interviews de leurs leaders. La presse privée est quant à elle généralement orientée politiquement selon un clivage qui sépare la presse « bleue », proche du FPI, de la presse « verte », qui soutient le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), dont le Rassemblement des républicains (RDR) et le PDCI sont les principales composantes. Chaque parti dispose d'une ou plusieurs publications. Toutes affichent clairement leur couleur

politique. *La Voie*, devenue *Notre Voie* en 1998, est toujours proche du parti de Laurent Gbagbo.

France-Côte d'Ivoire : la fin d'une relation de confiance

Les liens politiques qui unissent la France et la Côte d'Ivoire ont également fondamentalement changé depuis 1960. Alors que les deux États avaient gardé une relation privilégiée depuis l'indépendance en tissant des liens commerciaux et de coopération très forts, la guerre civile qui a éclaté le 19 septembre 2002 a radicalement changé la donne. Le pays a été coupé en deux parties : le Sud tenu par les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (Fanci) et le Nord occupé par les rebelles des Forces armées des Forces nouvelles (FAFN). Le 27 septembre 2002, Laurent Gbagbo a formellement demandé l'aide de la France. Mais, alors qu'un accord signé peu après l'indépendance prévoyait l'intervention de la France en cas d'agression extérieure, le président ivoirien a « essu[yé] une fin de non-recevoir qui [a] bris[é] à jamais la confiance entre Paris et Abidjan⁴⁰ ». La présence de nombreux résidents français et d'une base militaire permanente en Côte d'Ivoire a néanmoins poussé Paris à suivre très attentivement l'évolution de la situation. L'ancienne métropole souhaitait préserver ses

intérêts dans le pays une fois la crise résolue et jouer de diplomatie pour assurer une position la plus neutre possible. Son rôle a cependant évolué au fil du temps. Elle a d'abord promis une aide logistique destinée à soutenir les Fanci, tout en évitant de s'engager davantage dans le conflit. Mais dès la fin du mois de septembre, l'armée française présente sur le territoire ivoirien avait atteint le millier d'hommes⁴¹. Ces effectifs ont alimenté la force « Licorne », dont les premières missions consistaient, entre autres, à évacuer les civils français et occidentaux⁴².

En 2002, le président ivoirien exprimait son sentiment de trahison à l'égard de la France. Derrière les attaques faites par Laurent Gbagbo et son parti à l'encontre de l'ancienne métropole, une tactique électorale s'est profilée. La gestion française de la crise leur a en effet servi de prétexte pour disqualifier leurs rivaux politiques. Utilisant notamment le quotidien *Notre Voie* pour exacerber le ressentiment d'une frange de la population à l'égard de la France, le FPI a proposé une lecture conspirationniste de l'histoire, sous des apparences de discours relatifs à l'émancipation et à l'autonomie. Le quotidien d'État, dont la privatisation a été envisagée, a poursuivi la même logique, à tel point que l'ambassadeur de France a adressé un courrier au directeur général, le 8

octobre 2002, dans lequel il dénonçait les « bourreurs de crânes stupides dans leur nationalisme exacerbé et xénophobe », incarnés selon lui par les journalistes de *Fraternité-Matin* qui « hurl[ent] avec les loups les plus imbéciles contre la France⁴³. »

En janvier 2003, l'accord de paix inter-ivoirien de Linas-Marcoussis a été négocié avec la médiation de la France. Il prévoyait la mise en place d'un gouvernement de réconciliation nationale qui devait diriger le pays jusqu'aux élections annoncées pour 2005. L'intervention de l'ancienne métropole s'est faite de plus en plus active et, par conséquent, ambiguë aux yeux de la population ivoirienne⁴⁴. Elle a notamment eu pour effet d'alimenter une rhétorique « anticolonialiste⁴⁵ ». L'accord de Linas-Marcoussis a également attisé le sentiment anti-français dans le chef de certains Ivoiriens qui ont considéré qu'il légitimait une rébellion armée et manifestait l'influence persistante de l'ancienne puissance coloniale. Aucune des parties n'a par ailleurs affiché de réelle volonté de mettre l'accord en œuvre. Les positions se sont durcies et les combats ont repris dès novembre 2004⁴⁶. Laurent Gbagbo a rompu le cessez-le-feu et son camp a cherché à ramener le conflit ivoirien sur le terrain franco-ivoirien afin de se présenter comme la victime d'une puissance qui aurait

voulu l'empêcher de se libérer du joug colonial⁴⁷.

Le 6 novembre 2004, alors qu'elles tentaient de reprendre le contrôle du Nord du pays, les forces armées ivoiriennes ont bombardé un camp militaire appartenant à la force Licorne située à Bouaké, fief des Forces nouvelles, dans le centre de la Côte d'Ivoire. Neuf soldats français ont été tués ainsi qu'un citoyen américain. En représailles, la mission Licorne a anéanti la flotte aérienne ivoirienne. Les « jeunes patriotes », les milices fidèles à Laurent Gbagbo, s'en sont alors pris aux expatriés et aux symboles de la présence française à Abidjan⁴⁸. De gigantesques émeutes antifrançaises ont eu lieu dans la capitale en novembre 2004. L'armée française a ouvert le feu à plusieurs reprises sur les foules hostiles, sapant l'impartialité qu'elle était censée incarner⁴⁹. Le 8 novembre, une colonne de blindés de la force Licorne, venue sécuriser deux cents Français regroupés à l'hôtel Ivoire, « s'est perdue » et s'est retrouvée face à la résidence présidentielle, située à quelques centaines de mètres de l'hôtel. Cet événement a encore renforcé l'hostilité de certains Ivoiriens à l'égard de Paris. Le 9 novembre, des milliers de personnes ont manifesté devant l'hôtel Ivoire où s'étaient installés les soldats français. Ceux-ci ont ouvert le feu et tué plusieurs « jeunes patriotes ». Ces événe-

ments ont mis un terme définitif à la relation particulière qu'entretenaient les deux pays depuis l'indépendance⁵⁰.

Les médias ont participé à la montée des tensions. Le 4 novembre 2004, la radio et la télévision nationales sont en effet passées sous la coupe des fidèles de Laurent Gbagbo pour devenir, selon les mots du directeur, « une arme pour un État en guerre⁵¹ ». Elles ont encouragé les émeutes, qualifié les soldats de la force Licorne de « colons » et d'« impérialistes » et affirmé que l'ancienne métropole était entrée dans une logique de coup d'État⁵². Le Gouvernement a également ordonné au principal distributeur d'arrêter les livraisons de six quotidiens qui ne suivaient pas sa ligne politique⁵³. *Fraternité-Matin* s'est montré davantage soucieux de refléter une diversité d'opinions en publiant des articles de sensibilités radicalement opposées, mais toujours très partisans⁵⁴.

2010, « histoire » d'une indépendance fallacieuse

En 2010, les relations entre l'ancienne métropole et la Côte d'Ivoire demeurent extrêmement tendues. La « zone de confiance » – barrière physique et symbolique de la partition du territoire – a été démantelée. Mais les risques de reprise des violences sont encore réels. Les élections prési-

dentielles prévues initialement en 2005 ont été reportées à de nombreuses reprises et sont finalement programmées pour la fin de l'année. C'est dans ce contexte politique difficile que *Notre Voie* et *Fraternité-Matin* évoquent le cinquantenaire de la Côte d'Ivoire.

Fraternité-Matin : un discours indirect et diplomatique

La plupart des articles de *Fraternité-Matin* sont construits à partir de discours indirects et ne permettent pas de saisir de façon évidente le positionnement éditorial des journalistes. Ils attestent néanmoins du soutien du journal à l'égard de la politique menée par Laurent Gbagbo. Même s'il arrive que l'action présidentielle soit mise en perspective de manière critique, les propos rapportés alimentent généralement l'image d'un gouvernement résolument démocratique. Dans les pages consacrées au cinquantenaire de l'indépendance, le quotidien rappelle par exemple la volonté du président de rompre avec les pratiques du parti unique qu'a connues l'Afrique pendant cinquante ans. Cette intention semble corrélée à la nécessaire défense de la souveraineté nationale face aux velléités d'ingérence supposées de la France. Selon les propos du président ivoirien, retranscrits par *Fraternité-Matin*, le mode de gouvernance des partis-États

serait en effet « une pratique suscitée et sagement entretenue par les colons⁵⁵. » Néanmoins, le ton du journal se veut diplomatique et non stigmatisant à l'égard de l'ancienne puissance coloniale. Ainsi, lorsque *Fraternité-Matin* s'emploie à dresser un bilan des relations qu'ont entretenues la France et la Côte d'Ivoire, c'est finalement l'importance de la poursuite de la coopération entre les deux pays qui est mise en avant. C'est dans cette perspective qu'un journaliste offre une forme de synthèse du programme de gouvernement réalisé en 1994 par Laurent Gbagbo et le FPI, alors dans l'opposition. Le point de vue relayé et assumé par le quotidien est celui du « camp présidentiel », du FPI. L'article reprend le texte original à de nombreuses reprises, notamment pour rappeler qu'en 1994 déjà, l'actuel chef de l'État dénonçait le poids de l'ancienne métropole jugé trop important, dans la relation qui l'unissait alors à la Côte d'Ivoire. Le journaliste rappelle également que Laurent Gbagbo « n'a cessé de pointer un doigt accusateur vers la France », dans la crise que traverse la Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002. Revenant au contexte ivoirien de 2010, il souligne néanmoins l'importance des relations diplomatiques, qu'il convient de maintenir, « sauf dans des situations extrêmes ». Il ajoute : « La coopération entre Paris

et Abidjan a beau tanguer, elle résiste aux intempéries et tend à se renforcer, ne serait-ce que par le biais des deux peuples qui demeurent attachés l'un à l'autre⁵⁶».

Les propos du ministre de la Défense Michel Amani N'Guessan, également relatés par le quotidien d'État, vont dans le même sens. Il revient sur l'invitation lancée par la France à de nombreux pays d'Afrique, dans le cadre du cinquantenaire, à venir défilé le 14 juillet sur les Champs-Élysées. Le gouvernement ivoirien avait d'abord décliné la proposition. Mais Laurent Gbagbo a finalement décidé de se faire représenter par son ministre de la Défense et d'envoyer un détachement militaire⁵⁷. Dans les colonnes de *Fraternité-Matin*, Michel Amani N'Guessan affirme que la France et la Côte d'Ivoire entretiennent actuellement des liens d'amitié, en dépit du contentieux qui existe entre eux, et que les relations de coopération politique, économique et diplomatique n'ont jamais été rompues. Il souligne par ailleurs le caractère équitable de la relation qu'entretiennent les deux États et précise que, lors du défilé, «la souveraineté de la Côte d'Ivoire a été respectée⁵⁸».

Fraternité-Matin rapporte également les vues de Pierre Kipré, président de la Commission pour les cinquante ans de la Côte d'Ivoire et ambassadeur

de la Côte d'Ivoire en France. Ce dernier affirme que son pays est «très à cheval sur son indépendance» et qu'il ne s'agit pas de fêter le cinquantenaire de la colonisation, mais bien de l'État indépendant. Ce préalable posé, il utilise à son tour le terme «amis» pour qualifier les deux États et précise que la Côte d'Ivoire n'a pas pris son indépendance «contre» l'ancienne puissance coloniale, mais bien «par rapport» à elle. Son propos n'en reste pas moins acerbe lorsqu'il revient sur cette période et déclare que les colonisés ont été utilisés comme des «instruments de l'hégémonie» de puissances occidentales, ou lorsqu'il aborde la crise qui a récemment secoué son pays et affirme que les détachements de l'armée française ont été «parmi les principaux acteurs de [la] tuerie» qui a eu lieu en Côte d'Ivoire⁵⁹. Un mois plus tard, un article nuance cependant cette vision des choses. *Fraternité-Matin* offre en effet un espace d'expression à Georges Taï Benson, membre de la commission du cinquantenaire, selon qui «Kipré a dit trop vite qu'il n'a pas besoin de quelqu'un, la France notamment, pour célébrer notre anniversaire⁶⁰».

Le regard que porte le quotidien gouvernemental sur la relation France-Afrique semble donc critique, parfois sévère, mais surtout diplomatique. *In fine*, le quotidien rapporte le discours

officiel qui entend affirmer la souveraineté nationale tout en prônant le maintien de liens forts avec Paris, malgré la crise qui a éclaté en 2002. *Fratrinité-Matin* ose même évoquer la colonisation de manière presque favorable. Ainsi, dans le seul éditorial relatif au cinquantenaire publié dans le journal gouvernemental durant les mois de juin, juillet et août 2010, un chroniqueur prend la plume pour avancer que si la plupart des Ivoiriens « éprouvent de la joie et de la fierté de se voir libres vis-à-vis du colon français, beaucoup ont parfois le sentiment que le départ des Blancs n'aura pas tant amélioré leurs conditions de vie⁶¹ ».

Notre Voie : un discours militant et agressif

Notre Voie, de son côté, ne laisse planer aucun doute quant à sa ligne éditoriale, indubitablement favorable au président. Les nuances ou observations critiques concernant la politique gouvernementale ivoirienne parfois présentes dans les pages du quotidien national cèdent la place, dans le journal du FPI, à un langage résolument engagé en faveur du parti et, singulièrement, en faveur de Laurent Gbagbo. Lorsqu'il évoque la colonisation et l'ancienne métropole, le quotidien bleu ne s'encombre pas de précautions. À lire les articles proposés par *Notre*

Voie, une réalité manichéenne s'impose. La France aurait autant contribué au déclin de la Côte d'Ivoire que Laurent Gbagbo aurait permis son développement. C'est dans cette perspective que *Notre Voie* développe le discours tenu par le chef de l'État lors d'un colloque organisé dans le cadre du cinquantenaire. Le quotidien rapporte la vision du président selon laquelle la Côte d'Ivoire continue de faire vivre l'économie de l'ancienne métropole, au détriment de la sienne. Le propos, tel qu'il est présenté par le journaliste, suggère que la relation entre la France et la Côte d'Ivoire est fortement déséquilibrée. Un tel déséquilibre aurait toujours existé. Mais nié par la France dans un premier temps, il aurait éclaté au grand jour en 2002. Laurent Gbagbo aurait pris conscience de ce jeu de dupes, « quand il y a eu la guerre dans son pays et qu'il a demandé à la France de faire jouer l'accord mutuel de défense et de coopération militaire ». *Notre Voie* poursuit en expliquant que le président veut désormais maîtriser le développement économique de son pays et constituer une défense capable de repousser toute agression ennemie⁶².

Des discours rapportés alimentent également cette rhétorique de dénigrement à l'égard de Paris. Un entretien avec Albert Bourgi, professeur à l'Université de Reims, met ainsi en exergue

le fait que le processus d'accession à l'indépendance des anciennes colonies françaises, loin de s'être apparenté à « un long fleuve tranquille », a été le résultat de la volonté « unilatérale, délibérée de la puissance coloniale ». Il assimile l'ancien système colonial à « un système totalitaire de domination » et analyse la signature des accords de coopération, au début des années 1960, comme un moyen, pour l'ancienne métropole, de « codifier [...] l'hégémonie française en Afrique. » Le professeur estime en outre que la crise qu'a récemment traversée le pays « est le prix à payer pour une souveraineté plus affirmée de la Côte d'Ivoire ». Il concède néanmoins que « le rôle hégémonique de la France a quelque peu disparu » et qu'aujourd'hui la Côte d'Ivoire « n'est plus ce petit pays enfant gâté par la France⁶³ ».

Notre Voie propose aussi des articles dans lesquels les journalistes expriment leur propre avis, sans recourir aux discours indirects. Les messages véhiculés demeurent hostiles à l'égard de la France, dont le masque serait enfin tombé. Un journaliste détaille par exemple le comportement de l'ancienne métropole depuis le début de la crise. Il revient sur le refus exprimé par Paris de mettre en œuvre les accords de coopération en 2002 et sur la destruction de la flotte aérienne ivoirienne. Il poursuit en affirmant

que la France a « tué et fait des milliers de blessés au cours des événements de novembre 2004 à l'Hôtel Ivoire [...] après avoir tenté d'enlever notre Président ». Pour l'auteur, « c'est au cours de ces événements tragiques que le monde entier a fini par découvrir, grandeur nature, le visage hideux du "sauveur" de la Côte d'Ivoire », la France, qui refuse de voir la Côte d'Ivoire libre⁶⁴.

Un professeur de collège prend également la plume pour relater sa vision très personnelle de l'histoire. À nouveau, il est question de la volonté supposée de la France de maintenir la Côte d'Ivoire sous sa coupe, des événements de 2002 et du tort qu'a causé Paris à son ancienne colonie. En 1960, raconte-t-il, la Côte d'Ivoire avait les atours d'une magnifique jeune fille. Mais, après l'indépendance, la jalousie des hommes aurait entraîné sa déchéance progressive. « Au premier rang des jaloux, venait un colon qui se croyait au temps colonial ». Celui-ci, éconduit par la belle, se serait fait une promesse : « réduire à néant cette jeune fille à la renommée mondiale ». La volonté de pouvoir et l'arrogance du « blanc violeur » seraient donc à l'origine des maux dont souffre aujourd'hui le pays. « Pour avoir refusé de convoler en justes noces avec le colon », la Côte d'Ivoire serait devenue « l'objet de diatribes enflammées »,

depuis le 19 septembre 2002. « Le rouleau compresseur du colon s'est mis en marche pour [l]'aplatir à jamais. » L'auteur conclut en annonçant que même si « la Côte d'Ivoire a connu l'humiliation et la souffrance par la faute de la France », « sous l'ère Gbagbo, l'indépendance vraie s'annonce⁶⁵. » Alors que peu avant l'indépendance, dans les pages de *Fraternité*, Houphouët-Boigny convoquait l'image d'une mariée qui attend vainement son futur époux pour exprimer son sentiment d'abandon à l'égard de la France, cinquante années plus tard, dans un tout autre contexte politique et médiatique, *Notre Voie* file une autre métaphore, pour, cette fois, dénigrer la « jalousie » de l'ancienne métropole.

Les médias et l'indépendance : un récit relatif

En 1960 et en 2010, les discours véhiculés par la presse autour de la date du 7 août sont radicalement différents. Ils reflètent l'évolution des relations diplomatiques entre les deux États mais aussi l'instrumentalisation de ces liens par les journaux. En 1960, le contenu de *Fraternité* et d'*Abidjan-Matin* est le fruit de postures politiques empreintes d'une forme de respect mutuel, assumées par les deux parties et adoptées pour des raisons pragmatiques. En 2010, *Fraternité-Matin* et

Notre Voie offrent une tout autre vision des liens qu'entretiennent les deux États depuis des décennies. La Côte d'Ivoire porte les stigmates encore frais de la guerre civile, et les élections prévues pour la fin de l'année ne contribuent pas à apaiser les tensions.

La nature des liens politiques qui unissent la France et la Côte d'Ivoire conditionne également les récits médiatiques. En prônant l'assimilationnisme durant la colonisation, le système français a fait apparaître une élite autochtone très restreinte à laquelle appartiennent les membres du PDCI et rédacteurs de *Fraternité*. La plupart d'entre eux cultivent des relations directes avec la métropole au sein de laquelle sont traités les enjeux liés à la colonie. Dans ce contexte, nul combat politique n'émerge en dehors de l'arène française. Les contenus concordants de *Fraternité* et d'*Abidjan-Matin* attestent de ce lien qui unit les intellectuels ivoiriens à la France et que les deux parties se montrent soucieuses de maintenir. En 2010, la confiance mutuelle qu'affichaient la France et la Côte d'Ivoire a été fortement ébranlée. Les journaux ivoiriens rappellent que la France n'a pas répondu à la demande de soutien de Laurent Gbagbo en 2002, en dépit des accords de coopération scellés une cinquantaine d'années plus tôt. Ils avancent différents arguments pour expliquer l'attitude de

l'ancienne métropole. Ce faisant, ils convoquent le passé et attribuent une volonté de domination à la France, camouflée en 1960, mais que la guerre civile aurait finalement mise au jour. *Fraternité-Matin* publie cependant plusieurs articles qui mentionnent l'« amitié » qui lie encore, malgré tout, les deux États.

Le contexte médiatique, largement influencé par l'évolution politique du pays, ainsi que les logiques internes des journaux sont deux autres facteurs explicatifs des différentes mises en récit relatives à l'indépendance. En 1960, une seule publication « ivoirienne » s'est imposée : *Fraternité*. L'hebdomadaire est animé par des membres du PDCI. Ces rédacteurs s'adressent à un lectorat composé de fonctionnaires et d'hommes politiques ivoiriens, également proches du parti d'Houphouët-Boigny. Ils se montrent dès lors soucieux de défendre les intérêts du PDCI et de ses adhérents, qui consistent à maintenir des liens solides avec la France. C'est dans cette perspective que *Fraternité* relaye la volonté tardive des leaders du PDCI d'accéder à l'indépendance, leur souhait de maintenir des liens forts avec Paris ainsi que leurs frustrations qui trouvent leur source, notamment, dans la Communauté rénovée. De son côté, en tant que quotidien détenu par un Français et animé par des ressortissants de la

métropole, *Abidjan-Matin* reflète le point de vue de Paris qui affirme comprendre le désir d'indépendance de la Côte d'Ivoire tout en insistant sur l'indispensable maintien des relations entre les deux États. Les deux publications véhiculent dès lors un discours similaire. Cinquante années plus tard et après le bouleversement médiatique qu'a constitué le printemps de la presse de 1990, *Fraternité-Matin* présente les positions proches de celles du chef de l'État ivoirien mais ne relaye pas de discours aussi militants que ceux véhiculés par la presse privée. Ce faisant, il tend à concrétiser la mission initiale qui lui a été attribuée : représenter les intérêts du gouvernement et non celle d'un parti. Le ton plus modéré de *Fraternité-Matin* se manifeste notamment par le recours aux discours indirects, la multiplication des éclairages et la présence d'un unique éditorial présentant les aspects positifs et négatifs de la colonisation. La France est désignée comme responsable de l'instabilité politique actuelle de la Côte d'Ivoire, mais également comme un partenaire diplomatique respectable. Le journal étatique offre donc une vision de l'événement plus nuancée que *Notre Voie*, qui s'apparente à un outil de campagne, clairement partisan. Le journal « bleu », créé par des proches du chef de l'État, animé par des partisans du FPI et

financièrement dépendants d'actionnaires politiques, est soucieux de plaire à ses électeurs et multiplie les articles de commentaires peu favorables à l'ancienne métropole. Le contexte électoral accentue sa tendance partisane. Dans la perspective des élections à venir, le quotidien du FPI semble en effet considérer le discours « antifrançais » comme porteur.

L'indépendance de la Côte d'Ivoire fonde le récit médiatique des journaux étudiés, en tant que fait d'actualité ou en tant que fait historique. Tant en 1960 qu'en 2010, les journaux reflètent une perception subjective de l'événement. Celle-ci est le fruit de l'idéologie portée par les publications, elle-même ancrée dans un contexte politique spécifique et fonction de la place qu'elles occupent dans le paysage médiatique. En se référant à l'indé-

pendance, les titres analysés dévoilent un des enjeux fondamentaux du journalisme qui consiste à raconter l'histoire du monde ou, pour le dire autrement, à le mettre en récit⁶⁶. L'article a démontré qu'il est possible, dans une certaine mesure, de révéler les strates superposées d'influences qui aboutissent à l'élaboration des récits médiatiques relatifs à l'émancipation politique de la Côte d'Ivoire, tel l'état des relations diplomatiques entre la France et la Côte d'Ivoire, la nature des liens politiques qui unissent les deux parties, la structure du paysage médiatique ivoirien et l'objectif éditorial que s'assignent les publications. L'évolution de ces paramètres affecte la transformation des récits médiatiques et permet d'expliquer l'émergence de types de discours distincts selon les époques et les publications.

Notes

¹ R. Galissot, « Les nouveaux États : Essai de typologie », in C. Coquery-Vidrovitch et A. Forest (dir.), *Décolonisation et nouvelles dépendances : Modèles et contre-modèles idéologiques et culturels dans le Tiers-Monde*, Paris, Presses universitaires de Lille, 1986, p.53.

² Voir M. Lits, « Le récit médiatique : Un oxymore programmatique? », *Recherches en communication*, 7, 1997, p.37-59. M. Lits, *Du récit au récit médiatique*, Bruxelles, De Boeck, 2008.

³ A.-J. Tudesq, *Journaux et radios en Afrique aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Gret, 1998, p. 84.

⁴ J.-R. de Benoist, « Situation de la presse dans l'Afrique occidentale de langue française », *Afrique documents* (51), mai 1960, p.175.

⁵ G. Roux, « La presse ivoirienne : miroir d'une société », Thèse de doctorat, Université René Descartes, 1975, p.503.

⁶ J.-R. de Benoist, *op. cit.*, p.175.

⁷ En 1960, le tirage d'*Abidjan-Matin* oscille entre 8000 et 10 000 exemplaires ; celui de *Fraternité* se situe aux alentours des 6000 exemplaires. Les deux autres journaux qui circulent alors à Abidjan sont le mensuel *Foyer Nouveau d'Afrique Noire* et le mensuel *Le journal des Fonctionnaires, Employés et tous les Amis du progrès en Afrique noire*.

⁸ La presse ne s'adresse cependant qu'à une minorité d'Ivoiriens alphabétisés. Noël Kouassi Ayewa évoque un taux de scolarisation d'environ 10 % en 1960 (« La scolarisation en Côte d'Ivoire », in Agence universitaire de la francophonie et Université de Ouagadougou, *Penser la francophonie : Concepts, actions et outils linguistiques*, Paris, Archives contemporaines, 2004, p.261.) Par ailleurs, aucune publication ne tente de toucher un public en langue vernaculaire, étant donné que la scolarisation se fait uniquement en français.

⁹ Tant pour la période de 1960 que pour celle de 2010, l'étude porte sur les articles rédigés durant les mois de juin, juillet et août.

¹⁰ A. Villard Sanogo, secrétaire général de la rédaction de *Notre Voie*, entretien personnel, Abidjan, 24 novembre 2010.

¹¹ A.-J. Tudesq, *op. cit.*, p.104.

¹² Cet article se fonde sur une recherche menée dans le cadre d'une thèse de doctorat : M. Fierens, *Le journalisme en République démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire : Émergence et évolution d'une profession, de la colonisation à nos jours*, Université libre de Bruxelles, 2014.

¹³ C. Coquery-Vidrovitch, « Les changements sociaux », in C. Coquery-Vidrovitch (dir.), O. Goerg (avec la collaboration de), *L'Afrique*

occidentale au temps des Français : Colonisateurs et colonisés, c. 1860-1960, Paris, La Découverte, 1992, p.25.

¹⁴ A. R. Zolberg, *One-Party Government in the Ivory Coast*, Princeton, Princeton University Press, 1969, p.104.

¹⁵ N. Bancel, « La voie étroite : La sélection des dirigeants africains lors de la transition vers la décolonisation », *Mouvements* (21)-(22), août 2002, p.29 ; R. Ainslie, *The Press in Africa: Communications Past and Present*, London, Victor Gollancz, 1966, p.130.

¹⁶ Voir F. Cooper, *Citizenship between Empire and Nation: Remaking France and French Africa, 1945-1960*, Princeton, Princeton University Press, 2014.

¹⁷ Joseph-Roger de Benoist, *op. cit.*, pp. 174-175.

¹⁸ G.-F. Euvrard, *La presse en Afrique occidentale française : Des origines aux indépendances et conservée à la Bibliothèque nationale*, Mémoire de fin d'études, Villeurbanne, École supérieure des bibliothèques (Enssib), 1982, p. XXVI ; ANJCI (dossier préparé par), « La presse en Côte d'Ivoire », *La Gazette de la presse en langue française*, octobre 1973, p.8.

¹⁹ La rédaction, « Edito : Procès à propos de l'indépendance », *Fraternité* (62), 24/06/1960.

²⁰ F. Cooper, *Décolonisation et travail en Afrique : L'Afrique britannique et française*, Paris, Amsterdam, Karthala, Sepsis, 2004, p. 404-409.

²¹ F. Cooper, *L'Afrique depuis 1940*, Paris, Payot, 2008, p.63-78.

²² N. Bancel, *op. cit.*, p.33.

²³ La Communauté renouée, instaurée par une loi du 4 juin 1960 qui modifie la Constitution, offre ce que la Communauté

refusait : le droit de devenir indépendant au sein de la Communauté. Certains États fidèles à l'idée fédérale ont alors le sentiment d'avoir été dupés. F. Borella, « L'évolution de la Communauté en 1960 : De la Communauté constitutionnelle à la Communauté conventionnelle », *Annuaire français de droit international*, 6, 1960, p.926 et 938.

²⁴ « Les 4 États de l'Entente demandent l'indépendance sans accord préalable », *Fraternité* (60), 10/06/1960.

²⁵ « Nous refusons de négocier avec la France avant notre accession à l'indépendance, déclare aux sénateurs le président Houphouët-Boigny », *Fraternité* (60), 10/06/1960.

²⁶ La rédaction, « Édito : Procès à propos de l'indépendance », *Fraternité* (62), 24/06/1960.

²⁷ A. Bocoum, « Éditorial : Une grande Espérance », *Fraternité* (59), 3/06/1960.

²⁸ « 'Nous poursuivons notre politique d'économie libérale' déclare M. Raphaël Saller à la Chambre de Commerce », *Fraternité* (61), 17/06/1960.

²⁹ Propos d'Houphouët-Boigny. AFP, « Déclaration du premier ministre », *Abidjan-Matin* (2701), 15/07/1960.

³⁰ AFP, « Devant la presse parisienne, le Président HOUPHOUËT-BOIGNY a expliqué la demande des États de l'Entente au général de Gaulle et indique le processus (irrévocable) qu'ils désirent suivre : 1-Indépendance - 2 - Entrée à l'O.N.U. - 3 - Négociations d'accords avec la France. », *Abidjan-Matin* (2669), 7/06/1960.

³¹ AFP, « MM. Debré et Houphouët-Boigny ont signé hier les accords consacrant l'indépendance de la Côte d'Ivoire », *Abidjan-Matin* (2699), 12/07/1960.

³² Une association d'États africains initiée

en 1959 qui regroupe la Côte d'Ivoire et les « États-frères » : Niger, Dahomey et Haute-Volta.

³³ « L'opinion des "milieux autorisés" métropolitains », *Abidjan-Matin* (2699), 7/06/1960.

³⁴ AFP, « MM. Debré et Houphouët-Boigny ont signé hier les accords consacrant l'indépendance de la Côte d'Ivoire », *Abidjan-Matin* (2699), 12/07/1960.

³⁵ M. Le Pape et C. Vidal (dir.), *Côte d'Ivoire : l'année terrible, 1999-2000*, Paris, Karthala, 2002.

³⁶ À l'issue du second tour du 28 novembre 2010, Alassane Ouattara est proclamé président de la République. Mais Laurent Gbagbo conteste cette victoire. Après plusieurs mois de guerre civile, ce dernier est finalement arrêté le 11 avril 2011. L'investiture d'Alassane Ouattara a lieu le 21 mai 2011.

³⁷ En 1964, le gouvernement ivoirien a racheté *Abidjan-Matin* à de Breteuil et en a fait son organe officiel. Il le renomme *Fraternité-Matin*. Rosalynde Ainslie, *The Press in Africa*, op. cit., p.136.

³⁸ D. Bailly, *La réinstauration du multipartisme en Côte d'Ivoire ou la double mort d'Houphouët-Boigny*, Paris, 1995, p.179-180.

³⁹ A.-J. Tudesq, *Feuilles d'Afrique : Étude de la presse de l'Afrique subsaharienne*, Talence, MSHA, 1995, p.147.

⁴⁰ S. Smith et A. Glaser, *Comment la France a perdu l'Afrique*, Paris, Hachette, 2006, p.13.

⁴¹ À la mi-février, elle atteint son effectif maximum d'environ 3000 soldats.

⁴² C. Gramizzi, « La crise ivoirienne : De la tentative du coup d'État à la nomination du gouvernement de réconciliation nationale », Rapport du Grip, février 2003, p.23.

- ⁴³ L. D'Ersu, «La crise ivoirienne, une intrigue franco-française», *Politique africaine* (105), mars 2007, p.90.
- ⁴⁴ C. Gramizzi, *op. cit.*, p.23.
- ⁴⁵ R. Marshall, «La France en Côte d'Ivoire : L'interventionnisme à l'épreuve des faits», *Politique africaine* (98), juin 2005, p.34.
- ⁴⁶ International Crisis Group, *Africa Report*, n°72, «Côte d'Ivoire: "The War is not yet over" », Freetown/Brussels, 28/11/2003.
- ⁴⁷ R. Marshall, *op. cit.*, p.26.
- ⁴⁸ S. Smith et A. Glaser, *op. cit.*, p.14.
- ⁴⁹ International Crisis Group, *Rapport Afrique*, n°90, «Côte d'Ivoire: Le pire est peut-être à venir», 24/03/2005.
- ⁵⁰ J.-M. Châtaignier, «Principes et réalités de la politique africaine de la France», *Afrique contemporaine* 220 (4), février 2007, p. 254. L. D'Ersu, *op. cit.*, p.99.
- ⁵¹ Reporters sans frontières, *Chronique d'un hold-up sur les médias d'État*, www.rsf.org, consulté le 30 novembre 2015.
- ⁵² Reporters sans frontières, *Intoxication, libre antenne, incitation à l'émeute: la dérive propagandiste des médias d'État à Abidjan*, www.rsf.org, consulté le 30/11/2015.
- ⁵³ Human Rights Watch, *Côte d'Ivoire : Un pays au bord du gouffre. La précarité des droits humains et de la protection civile en Côte d'Ivoire*, vol. 17, n° 6, mai 2005, p.37.
- ⁵⁴ T. Perret, *Le temps des journalistes : L'invention de la presse en Afrique francophone*, Paris, Karthala, 2005, p.165.
- ⁵⁵ C. N'Dri, «"Je ne veux plus que l'Afrique soit le ventre mou du monde" », *Fraternité-Matin* (13724), 6-7-8/08/2010.
- ⁵⁶ A. Doualy, «Gbagbo: des projets ambitieux pour les diplomates contrariés par la crise», *Fraternité-Matin* (13728), 12/08/2010.
- ⁵⁷ F.Yéo, «Cinquantenaire de l'indépendance: La Côte d'Ivoire au défilé du 14 juillet sur les champs Élysée», *Fraternité-Matin* (13702), 12/07/2010.
- ⁵⁸ C. Yao (propos recueillis par), «La souveraineté de la Côte d'Ivoire a été respectée», *Fraternité-Matin* (13705), 15/07/2010.
- ⁵⁹ A. Kraïdy (interview réalisée par), «Nous ne pouvons pas accepter que ce soit l'ancienne puissance coloniale qui organise notre fête», *Fraternité-Matin* (13700), 9/07/2010.
- ⁶⁰ R. Coulibaly, «Cinquantenaire: Georges T. Benson tire les leçons de la célébration», *Fraternité-Matin* (13733), 17/08/2010.
- ⁶¹ A. Doualy, «Indépendance ou In-dépendance?», *Fraternité-Matin* (13724), 6-7-8/08/2010.
- ⁶² R. Krassault, «Laurent Gbagbo au colloque de Yamoussoukro: "Si je suis élu président de la République, je vais développer notre armée" », *Notre Voie* (3650), 6-7-8/08/2010.
- ⁶³ J. Dekassan (propos recueillis par), «"le rôle hégémonique de la France a quelque peu disparu" », *Notre Voie* (3653), 11/08/2010.
- ⁶⁴ M. Abougnan, «Parce qu'il est une fête biblique: Notre cinquantenaire est le temps de la nouvelle Côte d'Ivoire», *Notre Voie* (3647), 3/08/2010.
- ⁶⁵ G. Kouamé, «Cinquantenaire: Côte d'Ivoire la belle», *Notre Voie* (3668), 28-29/08/2010.
- ⁶⁶ M. Lits, «Le récit journalistique en son miroir», in B. Fleury-Vilatte (dir.), *Récit médiatique et histoire*, Paris, L'Harmattan, 2003, p.73.